

Théâtre-Italien, hier soir, n'a pas été aussi brillant qu'on le supposait. Elle n'a ni la grâce, ni les merveilleuses vocalises de La Patti ; on dit que l'émotion du début avait paralysé ses moyens ; dans ce cas, c'est une épreuve à recommencer.

Le Journal de Sainte-Pélagie empêche, parait-il, les pensionnaires du docteur Blanche de dormir ; ils vont aussi avoir leur journal ; il s'appellera l'Argentine. Ce titre a sans doute été choisi à cause du dicton : avoir une araignée dans le cerveau.

Le bruit court que le vicomte de Paiva serait mort à Berlin de tout autre chose que d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

Théodore Pelloquet vient de mourir à l'asile de Saint-Pons, auprès de Nice. Depuis plusieurs mois, il était paralysé et privé de la raison.

Le 1er janvier, le Champ-de-Mars, débarrassé des derniers vestiges de l'Exposition universelle, sera livré à l'administration de la guerre.

CH. CAROT.

TRIBUNAUX.

La Chambre des appels de la Cour impériale vient de confirmer le jugement de la 6e Chambre correctionnelle qui avait condamné pour « manœuvres à l'intérieur » M. Darel, gérant de la Tribune, à 2,000 fr. d'amende ; M. Weiss, du Journal de Paris, à 1,000 fr. ; M. Hébrard, du Temps, à 1,000 fr.

Quant à M. Delescluse, gérant du Réveil, qui avait été condamné à 6 mois d'emprisonnement et à 2,000 fr. d'amende, la Cour en maintenant les 6 mois de prison a réduit l'amende à 50 fr.

CHRONIQUE LOCALE

M. de Saint-Paul, administrateur du département du Nord, est arrivé à Lille aujourd'hui. D'après l'Indépendance belge, M. de Saint-Paul serait très-content de sa nouvelle situation.

Nous pouvons annoncer que les nominations dans la garde mobile n'auront lieu que dans le courant de février.

Par décision ministérielle, une brigade de gendarmes à cheval sera installée à Tourcoing, à partir du 4 janvier prochain.

Les militaires libérables au 31 décembre, doivent se présenter à la gendarmerie, porteurs de leurs papiers, pour recevoir leur congé définitif.

Diverses modifications dans l'heure d'arrivée et de départ de plusieurs trains auront lieu sur la ligne du Nord, à partir du 4 janvier prochain. Nous espérons pouvoir indiquer ces modifications dans notre prochain numéro.

Le Théâtre de Roubaix donnera demain vendredi la dernière représentation de Miss Multon, la pièce qui a obtenu un si beau succès de larmes à la cour et à la villa. Cette pièce, il faut le reconnaître, est fort bien interprétée par nos artistes ordinaires qui, dans cette circonstance rivalisent d'efforts pour plaire au public.

Le tribunal correctionnel de Lille a condamné hier à trois mois de prison le sieur J.-B. Dancette, cultivateur qui, dans un moment de colère, avait brisé tout un mobilier de cabaret et failli étrangler le garde-champêtre qui lui faisait quelques observations.

Dans sa dernière séance, le 1er conseil de guerre de la 3e division a condamné à six mois de prison le nommé Bonhomme, du 69e, un garsin à Roubaix, qui avait abandonné le poste de la police.

Au marché aux grains de Lille d'hier, il y a eu une hausse moyenne de 1 fr. 1 c. sur les blés.

La Banque de France a fixé à 45 francs le dividende semestriel à distribuer à ses actionnaires à partir du 2 janvier.

Nous lisons dans l'Echo du Nord : On annonce que le décret d'utilité publique, pour l'ouverture de doubles passages pour voitures et piétons aux portes de Roubaix et de Fives, a été récemment signé et ne tardera pas à être transmis à la préfecture. Le travail de la porte de Tournai doit être exécuté avec les fonds de l'Etat, le chemin de Lille à Tournai étant une route impériale ; le travail de la porte de Roubaix sera fait avec les fonds du département, le chemin de Lille à Roubaix étant classé comme route départementale. L'urgence de ces travaux étant reconnue depuis longtemps, on peut espérer qu'ils ne tarderont pas à être entrepris. La municipalité de Lille, du reste, a mis la plus grande activité à en réclamer l'exécution.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX
Bilan de la séance du 27 décembre 1868.
Sommes versées par 83 déposants, dont 19 nouveaux, 12,350 09
27 demandes en remboursements, 4,636 33
Les opérations du mois de décembre sont suivies par MM. Achille Delattre et Ligeche fils, directeurs.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

— Les journaux de Londres signalent une catastrophe financière qui est venue jeter la perturbation dans le monde des affaires et amènera la ruine au sein de nombreuses familles d'Angleterre :

« Une des plus anciennes maisons de la Cité de Londres (Overend, Gurney et Cie), qui opérait sur des centaines de millions, et qui avait tout récemment encore augmenté son capital par l'émission d'une nouvelle série d'actions, souscrites avec empressement par le public, était forcée de déposer son bilan, accusant un passif énorme. Des plaintes très-vives s'élevèrent contre les directeurs et administrateurs. On les accusait d'avoir, lors des émissions des anciennes actions, dissimulé la véritable situation de la Société et d'avoir, par des manœuvres frauduleuses, déterminé le public à donner son argent contre des titres sans valeur.

« Ces accusations, qui se firent jour dans la presse, n'eurent pas d'autre suite pour le moment, et la liquidation de la Société se poursuivit laborieusement par les voies ordinaires.

« Mais aujourd'hui, les actionnaires, se fondant sur les faits révélés au cours de cette liquidation, se décident à intenter une action criminelle contre six des administrateurs de la Société, qu'ils accusent de leur avoir esroqué, à l'aide de manœuvres frauduleuses, une somme de trois millions de livres sterling (75 millions de francs).

« Les citations sont lancées et les prévenus doivent comparaitre dans les premiers jours de janvier devant le tribunal du lord-maire.

— Une feuille montoise a reçu sur l'épouvantable assassinat de la veuve Rey quelques détails dont elle croit pouvoir garantir la parfaite exactitude.

« La veuve Rey était âgée de 74 ans ; elle vivait seule et passait pour être dans l'aisance. Elle avait un fils marié, qui habitait avec sa femme et ses enfants, une maison voisine. Tous les jours, vers la brune, la belle-fille de Mme Rey venait pousser les volets de la demeure occupée par la septuagénaire.

« Vendredi, au soir, la bru de Mme Rey s'acquitta — comme de coutume — de cette besogne sans rien remarquer d'étrange dans l'intérieur de l'habitation.

« Samedi matin, une femme du voisinage s'étant présentée chez Mme Rey pour travailler en journée, et n'ayant pu parvenir à se faire ouvrir la porte de la maison, alla conter le fait à la belle-fille. Celle-ci vint alors, accompagnée de la journalière, et pénétra dans l'habitation, fermée par devant, par la porte de derrière, qui était restée ouverte.

« Les deux femmes, étant entrées dans la chambre à manger, virent une mare de sang au pied d'une table où se trouvaient encore deux verres vidés et un pot de bière. Elles remarquèrent ensuite — à partir de la table — une trainée de sang qui allait vers la chambre voisine. Elles entrèrent dans cette dernière chambre, où elles trouvèrent enfin, au pied d'un escahier conduisant à l'étage, le corps inanimé et horriblement mutilé de la veuve Rey.

« Informé immédiatement de ces faits, la justice se rendit sur les lieux et constata l'assassinat, qui paraît avoir été perpétré à l'aide d'un instrument contondant, tel qu'un marteau.

« Le mobile de ce crime atroce semble avoir été le vol ; car un coffre en chêne, dans lequel se trouvait une boîte en fer blanc contenant probablement des valeurs et qui a disparu, a été fraguré. Toutefois, l'assassin doit avoir mis une grande précipitation dans la perpétration de son forfait. En effet, 5,000 francs en pièces de 5 francs ont été retrouvés intacts, sous du linge, au fond du coffre fracturé.

« On suppose que c'est de la façon suivante que le crime a été commis dans la soirée de vendredi 18 décembre : l'assassin aurait frappé sa victime à coups de marteau sur la tête, au moment même où il trinquait avec elle, et aurait ensuite traîné son cadavre jusqu'au pied de l'escalier, à l'effet de faire croire à une chute accidentelle de la pauvre vieille.

« Quel est l'auteur de cet épouvantable assassinat ? Nul ne sait encore le désigner. Le voile le plus épais entoure ce forfait, si rare dans nos contrées. Pourtant, la justice a, dit-on, quelques soupçons ; espérons qu'elle parviendra à réunir quelques indices suffisants pour mettre la main sur le coupable.

— On dit qu'un armurier a trouvé un moyen de précision qui simplifie singulièrement l'art déjà si perfectionné d'expédier les hommes dans l'autre monde. Il s'agit d'une lunette d'approche adaptée sur le canon en guise de mire. — En dirigeant le rayon visuel dans l'appareil pourvu de verres convexes, le tireur voit l'homme qu'il ajuste à quelques pas du canon, et le tue comme à bout portant. C'est admirable !

— On lit dans le Figaro : Carmouche, qui vient de mourir, était directeur du théâtre de Strasbourg à l'époque de la fameuse échafaudée de la Finckelart.

On sait que les directeurs de province étaient en droit d'exiger une rétribution de toutes les troupes ambulantes qui donnaient des représentations dans leur ville.

Plusieurs troupes d'écuyers nomades avaient quitté Strasbourg sans payer Carmouche, qui se permit bien de ne plus laisser partir ni un cheval ni un singe sans qu'ils eussent préalablement financé.

Un matin, sa bonne, une vieille Allemande, le réveille en sursaut.

— Monsieur Carmouche ! monsieur Carmouche !

— Eh bien ! quoi ?

— Levez-vous de suite.

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Encore des Français qui arrivent.

Entendez-vous le tapage ?

— Ah ! par exemple, ceux-là paieront pour les autres !

Et Carmouche s'habilla en deux temps et se précipita dans la rue à la recherche des Français.

Or, savez-vous ce que c'étaient que ces Français qui menaient si grand bruit ? — Le prince Louis-Napoléon et son escorte.

Ceux-là, malgré les prétentions de Carmouche, ne payèrent pas pour les autres. Ils eurent bien assez de payer pour eux-mêmes.

NAUFRAGE A BOULOGNE. — Dimanche soir, à 8 h. 20, la cloche d'alarme de la jetée retentissait au milieu des rafales de la tempête. Une goélette anglaise, chargée de houille, avait fait côte et se trouvait arrêtée dans le sable à environ cent mètres et à droite du phare, vis-à-vis du Casino. La marée montait encore et l'eau couvrait le pont. Les sept hommes d'équipage s'étaient réfugiés dans la mâture et criaient au secours d'une voix lamentable. La mer était affreuse et les vagues énormes passaient sur le bateau, qui présentait l'arrière à la mer. De nombreuses tentatives furent faites pour lancer des bouées et des fusées, mais toujours sans succès.

La position critique des sept matelots augmentait à chaque instant, et c'est alors que quelques hommes courageux, et en tête desquels se trouvait le maître de port Hardy, se décidèrent à s'embarquer dans le canot de sauvetage de la jetée et, bien que l'on connût la mauvaise construction de cette barque, neuf hommes, sous la direction du brave Hardy s'embarquèrent ; mais à peine ce canot eût-il doublé la pointe de la jetée qu'une vague monstrueuse le prit par le travers et le renversa.

Il flotta alors la quille en l'air, et l'on vit au clair de lune, les malheureux repêcher l'un après l'autre, se cramponner à cette barque, et parvenir après bien des efforts à la remettre sur sa quille. Le canot flotta ainsi à l'aventure, dépassa la goélette naufragée, revint dans la baie formée par la jetée et le rivage du Casino, et fut alors renversé de nouveau, et l'on vit une seconde fois les naufragés chercher à gagner le canot qui, alors, s'était remis sur sa quille et flottait régulièrement. Trois de ces infortunés y parvinrent ; les autres, voyant le canot qui flottait devant eux, emporté par les vagues, cherchèrent à se cramponner à des épaves flottantes, et se cramponnant les uns vers les autres, et se cramponnant les uns vers les autres, ils furent retirés. Pendant ce temps, le canot fut également ramené vers la jetée ; on parvint à y jeter une ligne, et après bien des peines et des angoisses, on réussit à faire doubler à ce canot la pointe de la jetée ; il fut alors halé jusqu'au quai de marée, où les soins les plus pressés furent prodigués à ces naufragés sous la direction de M. le docteur Lavoisier, maire de Boulogne, que le police avait fait prévenir dès le commencement du sinistre.

M. le commissaire spécial, en revenant du phare vers le quai de marée, en compagnie de M. Plancher, agent général de la Chambre de commerce, crut entendre un cri humain, et explorant la baie parvint à découvrir le septième naufragé du canot de sauvetage, qui, depuis une heure flottait accroché à un aviron. Tandis que le commissaire restait pour ne pas perdre de vue cet homme, M. Plancher courut vers le phare pour ramener des hommes et des bouées de sauvetage. Après quelques minutes d'attente, on vit arriver des secours, et en même temps le courant amena le malheureux naufragé vers la jetée. Malgré son épuisement et encouragé par les paroles d'espoir qu'il put entendre, il se cramponna avec une énergie nouvelle à son épave, qui permit aux sauveteurs de l'arracher à la mort.

Les cadavres des deux autres furent retrouvés une demi-heure après dans les plis de la jetée. Ces deux victimes de leur dévouement sont M. Hardy, maître de port, laissant une femme et deux enfants, M. Ribaud, Joseph, pilote laissant une femme et quatre enfants.

Pendant ce temps les naufragés de la goélette étaient toujours accrochés dans les cordages. Heureusement, l'équipage de l'avis de l'Etat, la Vigie, étant arrivé, sous la conduite de ses officiers, une bombe porte-marre fut lancée sur le navire et on parvint à établir un va-et-vient depuis l'un des mâts jusqu'à la jetée ; et à 11 heures 40 du soir, le dernier des sept hommes d'équipage arriva sain et sauf à terre au milieu des applaudissements de la foule.

Le navire, qui s'était maintenu hier soir sur sa quille, a été renversé ce matin à la marée haute, et il est complètement perdu.

On comprendra sans peine, avec quelle anxiété la population bouloonnaise a suivi toutes les péripéties de ce drame émouvant et avec quelle douleur elle s'est associée au deuil des deux familles si cruellement, quoique si glorieusement frappées.

— Dans la commune de... près d'Amsterdam, un fait très-amusant s'est passé mardi dernier. Son dénouement a eu lieu e plein marché.

Jérôme S..., depuis quatre années, est le seul et unique clerc de l'étude de maître

Ambroise, seul et unique huissier de la commune. Maître Ambroise, malgré ses soixante ans passés, est sentimental. Il est envoyé pendant un mois, chaque jour, des bouquets et des sonnets à Alphonse, une charmante couturière, devenue depuis trois mois la femme du clerc Jérôme.

Celui-ci, voyant toujours sa maison pleine de fleurs, a fait des scènes de jalousie à sa femme, qui a fini par lui avouer que son patron l'ennuyait avec ses présents parfumés, et qu'elle se taisait pour ne pas faire perdre la place de son mari.

Jérôme décida de jouer un tour à son patron. Il communiqua son projet à sa femme.

Le lendemain, l'huissier se présenta avec un bouquet et un sonnet. Au moment où il répétait à la jeune couturière qu'il aurait voulu être le Pâraque de cette charmante Laure ; on entendit du bruit dans l'escalier.

— C'est mon mari qui arrive ! s'écria Alphonse.

— Impossible, ma chère dame, je lui ai fait porter une assignation à trois lieues d'ici.

— C'est mon mari, vous dis-je ; vite ; cachez-vous, monsieur. Par ici... non... pas là non plus... Mettez-vous dans cette caisse.

Et l'huissier, tout tremblant, se blottit dans une vieille caisse énorme qui se trouvait dans la chambre.

Jérôme entra accompagné de deux paysans qui enlevèrent la caisse. Le clerc répondit à sa femme, qui le questionnait, qu'il allait vendre cette caisse au marché ; et si je ne trouve pas d'acquéreur, continuait-il, je la jeterai à l'eau.

Le pauvre prisonnier entendait tout, car sur le couvercle se trouvaient six petits trous. On peut donc s'imaginer facilement dans quel état il se trouvait.

Jérôme arriva sur le marché. On fit cercle autour de lui. Il annonça qu'il allait vendre cette caisse vide... Tout le monde, cependant, voulait en voir l'intérieur.

— Je vous assure qu'elle est vide, mais si l'acquéreur y trouve quelque chose, je la lui fais sans demander un centime de plus. Je commence donc : trente sous la caisse.

On poussa les enchères sou par sou ; on arriva à sept francs. — Sept francs... un, sept francs... deux ; personne ne répondit, adjugé, s'écria Jérôme ; la caisse est à vous, père Laurent, vous pouvez l'ouvrir si cela vous fait plaisir.

Le père Laurent est le fossoyeur de la commune. Il ouvrit la caisse : un immense éclat de rire partit de tous les côtés du cercle, on avait reconnu l'huissier. Le malheureux s'était évanoui ; tandis que l'on cherchait du vinaigre, Jérôme haranguait la foule et lui expliquait le mot de la charade.

Jérôme a perdu sa place, mais l'huissier va quitter la commune. (Eclair.)

— On lit dans la Gazette du Midi, du 25 novembre 1868 :

« Titre obligé comme noblesse : quand un recueil périodique s'appelle la Revue du Monde Catholique, il est tenu de combattre non seulement avec énergie, mais avec talent et avec succès, les erreurs et les faussetés historiques, politiques, scientifiques incessamment répétées par nos soi-disant libres-penseurs. La Revue du Monde Catholique ne faillit pas à cette tâche. Nous signalons à ce point de vue dans les dernières livraisons, d'excellents articles, par exemple, sur M. Vacherot et l'Hégélianisme, sur les Générations spontanées, sur la fausse érudition de quelques prétendus savants, sur les Progrès de l'Anthropologie, sur les Superstitions de certains philosophes, etc., etc. »

Le même journal parle avec éloge de « l'émouvante et irrécusable narration » faite par M. Henri Lasserre, des événements miraculeux qui ont eu lieu à Lourdes en 1858, et qui se continuent depuis. Ajoutons à cette nomenclature les études que M. Henry de Riancey vient de commencer sur les « QUESTIONS SOCIALES ; » des aperçus pleins d'intérêt sur les dernières élections en Angleterre, par M. H. Lacordaire ; un compte rendu critique des travaux d'érudition les plus récents, par M. Léon Gautier, qui vient d'obtenir, pour ses Epopées, le grand prix Gobert, etc., etc.

Nous pouvons annoncer la publication prochaine d'un certain nombre de travaux consciencieusement élaborés, entre lesquels on remarquera la suite des Etudes, sur le Concile et les problèmes qu'il soulève, dues à une éminente collaboration anonyme et très remarquable.

Avec ces éléments de succès, la Revue du Monde Catholique ne peut que continuer rapidement sa place légitime, et devenir de plus en plus l'arsenal de l'apologétique contemporaine.

Dépêche commerciale.

Liverpool, 31 décembre.
Marché continue animé.
Ventes 15,000 balles.
Middling Louisiane 11 1/4.

Havre, 31 décembre.
Marché excité.
Ventes 6,000 balles.
Trés-ordinaire Louisiane 126 francs.
Ombra 102 1/2 fr.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.
Vendredi 31 janvier.

BRUNO LE MOULIN, pièce en 4 actes.
LE MOULIN JOEL, opéra-comique en un acte.

MISS MULTON, comédie en trois actes, UNE FEMME QUI SE GRISE, vaudeville en un acte.

Ordre : 1. Une femme qui se grise ; 2. Miss Multon ; 3. Le moulin Joli ; 4. Bruno le fleur.

Les bureaux seront ouverts à 5 h. 3/4 ; on commencera à 6 h. 1/4.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE.

Numéro du 25 décembre 1868.

SOMMAIRE :

I. — L'Eglise et l'Etat, par l'abbé U. Maynard.

II. — La rive gauche du Rhin (1re partie), par Armand Ravelet.

III. — Questions sociales (2e article), par Henry de Riancey.

IV. — Eustache Lesueur, sa vie et son œuvre, par B. Bouniol.

V. — Les clercs dans les plaids, par J.-B. Jaugey.

VI. — Voyage à Ader (suite), par P. Exupère.

VII. — Le vol de colombes (nouvelle), par Et. Marcel.

VIII. — Revue politique de la quinzaine, par Eugène Vuilliot.

IX. — Chronique littéraire (Journaux, Revues et Livres), par Oscar Havard.

X. — Bulletin bibliographique, par A. Vaillant, F. de Fontperuis, B. Bouniol.

Conditions :

LA REVUE DU MONDE CATHOLIQUE, RECUEIL POLITIQUE, SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE, paraît les 10 et 25 de chaque mois par numéro de 160 pages, soit quatre grands et beaux volumes in-8° avec tables, de 960 pages chacun par année.

Paris et départements : Trois mois, 6 fr. ; six mois, 12 fr. ; un an, 22 fr. ; un numéro, 1 fr. 50. Pour les abonnements de province perçus à domicile, 1 fr. en sus. Pour l'étranger, le port varie selon les conventions postales.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

La collection de la Revue forme 21 beaux volumes grand in-8° de plus de 800 pages chacun. Prix de chaque volume : 8 francs.

Facilités de paiement pour l'acquisition de la collection.

On s'abonne : à Paris, chez Victor Palmé, rue de Granelle-Saint-Germain, 25 ; à Roubaix, chez J. Rebourg, rue Nain, 1.

Au moment du renouvellement de l'année, le JOURNAL FINANCIER se hâte de rappeler son existence. Sa réputation d'exactitude et d'impartialité est établie. Tout détenteur de rentes, d'actions ou d'obligations, qui a besoin d'être renseigné sur les causes des mouvements de la Bourse, ne saurait consulter un meilleur guide. Pour le prix modique de 8 francs par an le Journal financier fournit chaque dimanche à ses abonnés, dans un numéro de 16 pages, tous ces renseignements, y compris les listes officielles des taxes. Il publie, en outre, une revue commerciale et agricole. On s'abonne en envoyant 8 fr. pour l'année (52 numéros), ou 4 fr. pour six mois (26 numéros), en mandat ou timbres-postes, à M. ROUSSIER, rédacteur en chef du Journal financier, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. L'Almanach financier pour 1869, un volume de 250 pages, est donné gratuitement en prime à tout abonné d'un an inscrit avant le 1er janvier et qui ajoutera aux 8 francs, prix de l'année, 20 centimes pour le port de l'Almanach.

8167

EN VENTE
A LA LIBRAIRIE J. REBOUX
Rue Nain, 1, Roubaix

AGENDAS
CALENDRIERS
ALMANACHS
Pour l'année 1869.

COURS DE LA BOURSE

Du 31 Décembre 1868

Cours de ce jour	Cours précédent
3/0/00..... 70 15	3/0/00 70 10
4/0/00..... 102 25	4/0/00 101 80

COURS DES HUILES DU 31 décembre.

HUILES	GRAINES	TOUTRETES
hectolitre	l'hectolitre	l'hectolitre
Colza..... 24 25 27 50	15 50 16 00	
—pur. q..... 22 25 27 50	14 50 15 00	
Etil. b. g..... 22 25 27 50	14 50 15 00	
—rouse..... 22 25 27 50	14 50 15 00	
Cameline..... 18 25 21 25	15 25 16 00	
Chanvre..... 15 25 16 50	12 50 14 00	
Lin de p. 74..... 28 50 31 50	23 25 25 00	
Lin g. et..... 26 25 30 25	25 25 27 25	

FLIPO - MEURISSE,
Rue de la Fosse-en-Châteaux,
VERRE VITRES

Gros et Détail.
Aux conditions des Verres.

On trouve tous les jours
à la librairie J. Rebourg.

LE FRANÇAIS,
journal politique quotidien.

Prix du numéro : 20 centimes.